

Vers un passe unique de 70 euros dans les transports en Ile-de-France

Le Monde.fr avec AFP | 25.11.2014 à 12h41 • Mis à jour le 25.11.2014 à 19h53



Les entreprises accepteraient un relèvement du versement transport, acquitté par les entreprises de plus de dix salariés, de « 0,13 % en moyenne pour les zones 1 et 2 », les entreprises de la zone 3 – la plus éloignée du centre – ne subissant aucun changement. | AFP/JOËL SAGET

La promesse de campagne commune du Parti socialiste et d'Europe écologie-Les Verts concernant la mise en œuvre d'un passe unique dans les transports en Ile-de-France pourrait bientôt voir le jour. Les présidents de la région et de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont en effet convenus d'un protocole d'accord sur le développement économique qui permettrait la création de ce passe au tarif unique de 70 euros par mois.

Dans un courrier au premier ministre, Manuel Valls, Jean-Paul Huchon (PS) et Pierre-Antoine Gailly (CCI) exposent leur plan qui porterait sur la période 2015-2018 : soutien aux entreprises, 500 millions d'euros pour l'apprentissage, et la mise en œuvre du passe unique.

AUGMENTATION DU VERSEMENT TRANSPORT

Pour ce faire, les entreprises accepteraient un relèvement du versement transport, acquitté par les entreprises de plus de dix salariés, de « 0,13 % en moyenne pour les zones 1 et 2 », les entreprises de la zone 3 – plus éloignée du centre – ne subissant aucun changement.

Un tel arbitrage fera davantage contribuer les entreprises des zones 1 et 2, qui subiraient, en plus de la hausse de cette taxe, une hausse des frais de transport qu'elles doivent rembourser – le tarif du passe dans ces zones est actuellement de 67,10 euros. Il privilégie à l'inverse les entreprises plus éloignées de Paris, dont les frais de transport à rembourser baisseraient – à titre d'exemple, un abonnement pour circuler en zone 1-3 coûte aujourd'hui 86,60 euros et 113,20 euros en zone 1-5. Pour MM. Huchon et Gailly, sur l'ensemble du territoire, les entreprises sont gagnantes :

« Un passe unique à 70 euros par mois conduira à une baisse de charges pour les entreprises franciliennes comprise entre 70 et 80 millions d'euros du fait de la diminution des frais de transport pris en charge à 50 % par l'employeur et représentera au maximum une contribution nette des entreprises de 25 % du coût de la mesure totale de dézonage. »

DANS LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE ?

En contrepartie du relèvement du versement transport, les deux décideurs se sont accordés sur « *la nécessité* » d'une remise en place « *pérenne* » de « *l'exonération de la redevance pour création de bureaux sur les opérations de démolition-reconstruction en Ile-de-France* ». Elle avait été supprimée le 1^{er} janvier 2014.

L'augmentation du versement transport comme le retour de l'exonération de la redevance pour création de bureaux sont des mesures fiscales qui dépendent du législateur. Forts de leur accord politique, les deux présidents « *invitent le gouvernement et le Parlement à prendre en considération [cette] action conjointe en faveur du développement économique et à traduire dans la loi, pour ce qui le concerne, cet accord global et ambitieux* ». Cela pourrait se concrétiser dans le projet de loi de finances rectificative à venir.

Si cela était le cas, le protocole d'accord deviendrait une convention ferme qui devrait être adoptée par l'assemblée régionale « *en tout début d'année* », selon l'entourage de M. Huchon.

Lire aussi : [Jean-Paul Huchon veut faire du passe Navigo un ticket pour sa réélection \(/politique/article/2014/11/25/jean-paul-huchon-veut-faire-du-passe-navigo-un-ticket-pour-sa-reelection_4529186_823448.html\)](http://politique/article/2014/11/25/jean-paul-huchon-veut-faire-du-passe-navigo-un-ticket-pour-sa-reelection_4529186_823448.html)

LA GAUCHE PEUT « TENIR PAROLE »

Sans surprise, le groupe socialiste s'est félicité de ce « *pas supplémentaire vers l'unité territoriale et l'égalité tarifaire des Franciliens* », dont « *les deux tiers* » y gagneront en pouvoir d'achat. Le passe unique, poursuit le groupe, « *achèverait la démonstration de la capacité d'une gauche unie à tenir parole* ».

Les élus Europe Ecologie-Les Verts « *ont maintenant bon espoir de mettre en œuvre la tarification unique dès la rentrée 2015* », une mesure où « *l'économie et l'écologie ne s'opposent pas, bien au contraire* ».

A contrario, Valérie Pécresse, chef du groupe d'opposition Union pour un mouvement populaire, estime que ce « *passe Navigo unique reste illusoire* » et serait « *une fausse bonne nouvelle pour les usagers* ». Selon elle, « *il demeure non financé* », car la hausse du versement transport ne couvrira pas les besoins, il va donc se faire « *au détriment de l'investissement* » dans les transports.